

## ANTOING ENTITÉ

### Cimetières Fête de la Toussaint

Par décision du Collège Communal, en sa séance du 15 octobre 2008, il est porté à la connaissance des habitants, que les travaux d'entretien des tombes, devront être terminés pour le lundi 27 octobre 2008 en ce qui concerne le nettoyage par machines et le mercredi 29 octobre 2008 au plus tard pour le nettoyage ordinaire.

Les constructions et les exhumations sont interdites du lundi 27 octobre 2008 au mercredi 12 novembre 2008 inclus.

Il est expressément défendu d'enlever quoi que ce soit des tombes avant le mercredi 12 novembre 2008.

PAR LE COLLÈGE

La Secrétaire communale f.f,

Le Bourgmestre,

(s) M-L RÉAL

(s) B. BAUWENS

**Rappel des heures d'ouverture :**

**de 8 heures à 19 heures du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.**

**De 9 heures à 17 heures du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars.**